

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier

ET PAR FIL SPÉCIAL

Séance du mardi 22 janvier 1884

Présidence de M. Brisson

Le décret

La séance est ouverte à deux heures.

### LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

M. Rouvier dépose son rapport sur le budget extraordinaire dont la lecture est votée d'urgence; ce rapport conduit, au nom de la commission, à l'adoption des crédits nécessaires par le Sénat, sauf celles relatives aux chemins de fer du Sénégal, au sujet duquel le gouvernement pourra présenter un projet spécial.

#### Discours de M. de Bissou

M. de Bissou demande le rattachement de l'article relatif à la périodicité de l'impôt foncier applicable aux propriétés non bâties.

L'attitude de M. le sous-secrétaire d'Etat des finances a été bien différente au Sénat de ce qu'elle avait été à la Chambre.

Il a repoussé énergiquement la réforme, dont il avait semblé ici ne contester que l'application immédiate.

Les objections qu'il a produites ne sont pas de nature à peser sur la résolution de la Chambre.

La loi du 9 août 1879, qui prescrivait le travail d'évaluation à faire en vue d'une nouvelle répartition de l'impôt foncier avait pour objet la préparation et non un simple dégrèvement partiel.

On craint de démentir les départs dont la contribution serait relevée; mais quiconque oserait manifester mécontentement parce qu'on ferait cesser un privilège, parce qu'on mettrait fin à une iniquité?

Quelles seront les conséquences du rejet de l'article? On a déjà vu le département du Lot refuser de procéder à la répartition de l'impôt.

Si 40 départements imitaient cet exemple, l'embarras serait grand et l'effet moral serait fâcheux.

Il est du devoir de la Chambre de prévoir de pareilles conséquences. Les atermoiements ont fait leur temps; le moment est venu de prendre un parti sur cette grave question.

La Chambre dira si, en 1885, elle entend maintenir les départs, les communes, les arrondissements privilégiés et réduire à l'état de lettre-mérite le principe de l'égalité devant l'impôt.

M. Rouvier lui répond.

L'amendement est repoussé par 280 voix contre 221.

M. ALLAIN-TAROZ s'interroge sur le gouvernement n'a pas fourni d'indications sur les travaux de chemins de fer à exécuter en 1884. La Chambre a le droit de contrôler l'emploi des fonds qu'elle vote; sinon, le ministère peut agir suivant son caprice et se faire des travaux un moyen de corruption.

M. RAYNAL répond que l'ensemble des travaux à exécuter s'élève à deux milliards; c'est une moyenne annuelle de 200 millions; le gouvernement en tiendra compte.

M. ALLAIN-TAROZ insiste. Il reprendra la question ultérieurement.

M. HAENTJENS réclame la distribution des documents établissant les engagements du Trésor.

Le budget extraordinaire est voté par 418 voix contre 8.

La séance est levée.

### DÉPÈCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers

et PAR FIL SPÉCIAL

### LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

London 20 janvier. Le Times publie une lettre de Shaughan qui accuse le gouvernement chinois de corruption et qui constate que, le mécontentement étant général, une guerre avec la France serait le signal d'un soulèvement universel.

D'après cette lettre, la France ne saurait être rendue responsable du mécontentement des populations chinoises; l'administration intérieure serait seule en cause.

Les troupes pour le Tonkin

Paris, 20 janvier.

La Nîve ne devait partir de Cherbourg pour Tonkin que le 30 ou le 31 janvier, ce sera le Béarnais qui fera le voyage du 20 février en Cochinchine et au Tonkin.

Le Béarnais emportera les matériaux nécessaires à la construction de vingt-trois pavillons d'ambulance, destinés au Tonkin, représentant en poids environ 3 tonnes.

Il emportera également des fournitures d'école pour les régiments de Cochinchine, une partie du matériel pour la construction de la caserne d'artillerie à Saigon, 1,000 mètres de conducteur électrique isolé à la Kérine (1) pour la direction du port de Saigon, un canon de 10 mètres pour la même direction, les objets de laboratoire destinés à la mission scientifique de M. Serullas au Cambodge.

### INTÉRIEUR

#### Le conseil des ministres

Paris, 20 janvier.

Les ministres se sont réunis à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy.

Ils se sont occupés de l'établissement du budget de 1885 et des moyens de faire face aux dérives de traitement prévues par le projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement primaire.

On sait qu'actuellement le traitement des agents diplomatiques à l'étranger se compose d'une somme fixe, qui varie suivant leur grade, et d'une certaine somme qui leur est allouée pour frais de représentation et qui est proportionnée à l'importance du poste. Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a soumis à la signature du projet de la République un décret tendant à supprimer cette allocation et à augmenter le traitement fixe d'une somme équivalente.

L'emprunt

Paris, 20 janvier. Ce que le budget extraordinaire de 1884 sera principalement, le ministre des finances émettra l'emprunt de 350 millions que ce budget l'autorise à faire.

(Suivent les signatures.)

Nous croisons pouvoir annoncer que l'emprunt aura lieu dans les dix premiers jours de février, d'autres termes, après la liquidation de fin janvier.

Le gouvernement estime que l'état du marché est actuellement favorable à cette opération, et nous vont pas retarder celle-ci.

#### Projet de résolution de la droite

Paris, 20 janvier.

À la fin de la discussion sur la cause ouverte, M. de Mun, au nom de la droite, déposera un projet de résolution conforme aux théories qu'il a développées dans son dernier discours.

M. J. Grévy à Nice

Paris, 20 janvier.

M. Borriglione, député des Alpes-Maritimes et membre de Nice, a été nommé par le Président de la République, qu'il aurait décidé, paraît-il, à aller visiter l'exposition.

#### Elections législatives

Paris, 20 janvier.

Les électeurs de la deuxième circonscription de Brives et de la 20 circonscription de Dinan sont convoqués pour la démission 27 février pour élire des députés en remplacement de M. Latrade, décédé le 26 décembre, et de M. Largentaye, décédé le 18 décembre.

#### Une révocation

Chambéry, 20 janvier.

M. Pollet, secrétaire-greffier du commissaire de police de Chambéry, vient d'être révoqué parce qu'il était conservateur et parce qu'il allait à la messe.

#### Un duel

Paris, 20 janvier.

Ce matin, un duel au pistolet a eu lieu entre M. Viete, député du Doubs, et M. Gros, rédacteur en chef du Petit Comtois.

M. Gros a reçu une balle dans son paletot; ni l'un ni l'autre n'a été blessé.

#### Un duel

Paris, 20 janvier.

Un nouveau duel, pour les mêmes motifs que le premier, aura lieu demain entre M. Viete et M. Rambaud, ancien secrétaire de M. J. Ferry.

#### Cyvoc

On lit dans le Pays :

« Un écrit de Lyon que l'on compte beaucoup sur la clémence habituelle de M. Grévy pour obtenir la grâce de Cyvoc, aussitôt après que le Parlement belge se sera prononcé sur l'interpellation de M. Paul Janson.

« Mais sans autre bruit a été mis en circulation un invraisemblable qu'il nous paraît, nous croisons devoir le mentionner.

Il y aurait un duel arrêté parmi les comités anarchistes, radicaux ou socialistes, pour obtenir la démission d'un député de Lyon, qu'on indemniserait avec le produit d'une souscription, et l'on présenterait alors immédiatement la candidature du condamné Cyvoc. »

#### La mission du Congo

Paris, 20 janvier.

De nouveaux crédits vont être demandés aux Chambres pour l'entretien de la mission de l'Ouest africain, vulgo mission de Brazza au Congo, pendant l'année 1884.

Au point de vue maritime, cette entreprise comporte l'emploi de la canonnière Sagittaire et du petit avion Orléans. Il y a, en outre, au Congo, trois canots à vapeur; et deux grandes embarcations, également à vapeur, construites chez Clapardière, vont être ajoutées. Ces embarcations prendront les noms de Ogoué et Licona.

#### EXTERIEUR

##### La langue allemande en Autriche

Vienne, 20 janvier.

La Chambre des députés a pris des débats qui ont duré plusieurs jours, sur les propositions de M. Wurmbrand tendant à l'adoption de la langue allemande comme langue officielle, a rejeté tous les ordres du jour déposés dans ce sens.

La proposition Wurmbrand a donc été écartée.

#### LES NIHILISTES

Karkoff 20 janvier.

Sadiloff, officier de gendarmerie envoyé ici par feu le colonel Sondrik, afin de faire une enquête sur l'organisation des nihilistes, a été assassiné ce soir.

La police a découvert une imprimerie clandestine.

Les documents ainsi auriens révélé des faits tendant à une insurrection générale des paysans dans les provinces de Karkoff, de Kiev, de Poltava et de Czernowitz.

D'après les mêmes documents, un complot aurait été également organisé pour empoisonner le pain fourni au tsar et à sa famille.

De nombreuses arrestations ont été faites.

#### Les anarchistes de Londres

Londres, 20 janvier.

Les anarchistes résidant à Londres se sont rencontrés, il y a quelques jours, à M. César Orsini, frère de M. Félix Orsini, pour lui demander l'autorisation de faire transporter en Italie les restes de ce dernier. Cette démarche avait évidemment pour but de暮rir des embarras au gouvernement italien et de susciter l'agitation actuelle dans les Romagnes. M. Orsini répondit aux demandeurs que personnes plus lui ne déplorait de voir les cercueils de son frère sur une terre étrangère et drôles un lieu où il était confondu avec des criminels; que, cependant, il préférerait voir les restes de son frère à Paris, plutôt que de les remettre aux mains d'une partie qui en ferait un objet d'excitation à la guerre civile.

#### Les gardiens de la paix de Paris

Paris, 20 janvier.

Voici le texte de la pétition que les gardiens de la paix adressent à la Chambre des députés :

« Messieurs les députés,

» Les sousignés, gardiens de la paix du

» Considérant la situation qui leur est faite par la nouvelle loi votée par la Chambre des députés, le 19 janvier 1884, laquelle porte un préjudice grave à leur venir et viole les engagements échangés entre eux et l'administration à leur entrée à son service, demandant le maintien intégral des décrets du 3 novembre 1857, qui les a régis jusqu'à ce jour.

» Aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi, un cheval attelé à une voiture stationnée dans la rue de Lille, lorsque, effrayé par le car, il prit le mors aux dents.

Il parcourut une partie de la rue Neuve et s'engagé dans la rue de l'Union où il fut arrêté par un passant.

» Aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi, un autre cheval s'est emporté sur la Grand'Place; il a été mitraillé, dans la rue de la Gare, par M. Muller, employé chez M. Grévy.

» Aucun accident de personne.

Tous les jours, de nombreux exemplaires, revêtus de signatures des gardiens de la paix de tous les arrondissements, arrivent au siège du comité, 130, rue du Bac.

À la Chambre, deux anciens préfets de police, MM. Léon Renaut et Andrioux, défendent la cause des gardiens de la paix.

Le même comité adresse à la Lanterne la déclaration suivante :

« Considérant que le projet de rattachement de la préfecture de police à l'Etat est l'œuvre de M. de Mun, au nom de la droite, déposera un projet de résolution conforme aux théories qu'il a développées dans son dernier discours.

M. J. Grévy à Nice

Paris, 20 janvier.

M. Borriglione, député des Alpes-Maritimes et membre de Nice, a été nommé par le Président de la République, qu'il aurait décidé, paraît-il, à aller visiter l'exposition.

#### Projet de résolution de la droite

Paris, 20 janvier.

Le résultat de la discussion sur la cause ouverte, M. de Mun, au nom de la droite, déposera un projet de résolution conforme aux théories qu'il a développées dans son dernier discours.

M. J. Grévy à Nice

Paris, 20 janvier.

M. Borriglione, député des Alpes-Maritimes et membre de Nice, a été nommé par le Président de la République, qu'il aurait décidé, paraît-il, à aller visiter l'exposition.

#### Projet de résolution de la droite

Paris, 20 janvier.

Le résultat de la discussion sur la cause ouverte, M. de Mun, au nom de la droite, déposera un projet de résolution conforme aux théories qu'il a développées dans son dernier discours.

M. J. Grévy à Nice

Paris, 20 janvier.

M. Borriglione, député des Alpes-Maritimes et membre de Nice, a été nommé par le Président de la République, qu'il aurait décidé, paraît-il, à aller visiter l'exposition.

#### Projet de résolution de la droite

Paris, 20 janvier.

Le résultat de la discussion sur la cause ouverte, M. de Mun, au nom de la droite, déposera un projet de résolution conforme aux théories qu'il a développées dans son dernier discours.

M. J. Grévy à Nice

Paris, 20 janvier.